

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC Place Bonaventure South-East Portal, Suite 7300 800 de la Gauchetière Street West Montreal Montreal Quebec H5A 1L6

Request For a Standing Offer Demande d'offre à commandes

Regional Individual Standing Offer (RISO)

Offre à commandes individuelle régionale (OCIR)

Canada, as represented by the Minister of Public Works and Government Services Canada, hereby requests a Standing Offer on behalf of the Identified Users herein.

Le Canada, représenté par le ministre des Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada, autorise par la présente, une offre à commandes au nom des utilisateurs identifiés énumérés ci-après.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Food Supply, Monteal/Alimentation, Montréal Place Bonaventure, South-East Portal Suite 7300 800 de la Gauchetière Street Westq Montreal Montreal Quebec H5A 1L6

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Title - Sujet					
OCIR MDN STJ fruits et légun	nes fra				
Solicitation No N° de l'invitation		Date			
W3380-14K030/A		2015-02-27			
Client Reference No N° de réfe	érence du client	GETS	S Ref.	No N° de réf. de SEAG	
W3380-14K030	W3380-14K030		PW-\$MTR-105-13136		
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FI	VIS No	./N° V	ME	
MTR-4-37304 (105)					
Solicitation Closes - at - à 09:00 AM	L'invitation pr	end	fin	Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time	
on - le 2016-02-22				EST	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Hamel, Jonathan		Buyer Id - Id de l'acheteur mtr105		•	
Telephone No N° de téléphone)	FAX No N° de FAX			
(514)496-3481 ()		(514)496-3822			
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Ministère de la Défense Nationale Divers Sites Voir annexe A "Besoin"					
Security - Sécurité This request for a Standing Offer does not include provisions for security. Cette Demande d'offre à commandes ne comprend pas des dispositions en matière de sécurité.					

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur

Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm

(type or print)

Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)

Signature Date



/Δ

Buyer ID - Id de l'acheteur mtr105

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W3380-14K030

File No. - N° du dossier MTR-4-37304

Amd. No. - N° de la modif.

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- 1. Introduction
- 2. Sommaire
- 3. Exigences Relatives à la Sécurité
- 4. Compte rendu

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS

- 1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
- 2. Présentation des offres
- 3. Demandes de renseignements demande d'offres à commandes
- 4. Lois applicables

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES

1. Instructions pour la préparation des offres

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

- 1. Procédures d'évaluation
- 2. Méthode de sélection

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

- 1. Attestations obligatoires préalables à l'émission d'une offre à commandes
- 2. Attestations additionnelles préalables à l'émission d'une offre à commandes et attestations exigées avec l'offre

Buyer ID - Id de l'acheteur

mtr105

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W3380-14K030

File No. - N° du dossier MTR-4-37304

PARTIE 6 - OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

A. OFFRE À COMMANDES

- 1. Offre
- 2. Exigences relatives à la sécurité
- 3. Clauses et conditions uniformisées
- 4. Durée de l'offre à commandes
- 5. Responsables
- 6 Utilisateurs désignés
- 7. Instrument de commande
- 8. Limite des commandes subséquentes
- 9. Limitation financière totale
- 10. Ordre de priorité des documents
- 11. Attestations
- 12. Lois applicables

B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

- 1. Besoin
- 2. Clauses et conditions uniformisées
- 3. Durée du contrat
- 4. Paiement
- 5. Instructions pour la facturation
- 6. Assurances
- 7. Clauses du guide des CCUA

Liste des annexes :

Annexe A - Besoin

Annexe B - Document de travail

Client Ref. No. - N° de réf. du client

MTR-4-37304

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur

mtr105

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Introduction

W3380-14K030

Cette demande d'offre à commandes est une proposition permanente. Elle consiste en une description de différents biens, assortie de termes, clauses et conditions spécifiques, valide pour une durée déterminée. Cette durée est fractionnée en plusieurs périodes et des offres doivent être déposées pour chacune des périodes, selon un calendrier de fermeture pré-établi. Suite à la réception des offres, une autorisation de passer une offre à commandes et des commandes subséquentes pourra être émise au fournisseur ayant soumis l'offre la plus ayantageuse, et ce, pour chacune des périodes.

La demande d'offre à commandes (DOC) contient six parties, ainsi que des annexes, et elle est divisée comme suit:

Partie 1 Renseignements généraux: renferme une description générale du besoin;

Partie 2 Instructions à l'intention des offrants: renferme les instructions relatives aux clauses et conditions de la DOC;

Instructions pour la préparation des offres: donne aux offrants les instructions Partie 3 pour préparer leur offre afin de répondre aux critères d'évaluation spécifiés;

Partie 4 Procédures d'évaluation et méthode de sélection: décrit la façon selon laquelle se déroulera l'évaluation, les critères d'évaluation auxquels on doit répondre, ainsi que la méthode de sélection;

Partie 5 Attestations: comprend les attestations à fournir;

Partie 6 6A, Offre à commandes, et 6B, Clauses du contrat subséquent:

> 6A, contient l'offre à commandes incluant l'offre de l'offrant et les clauses et conditions applicables;

> 6B, contient les clauses et les conditions qui s'appliqueront à tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

Les annexes comprennent:

Annexe A: Besoin

Annexe B: Document de travail

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur

mtr105

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client W3380-14K030

380-14K030 MTR-4-37304

2. Sommaire

DESCRIPTION:

Cette demande d'offre à commandes individuelle régionale (OCIR) consiste à fournir, au fur et à mesure des commandes, des fruits et légumes frais.

UTILISATEUR DÉSIGNÉ:

Ministère de la Défense nationale, garnison St-Jean, province de Québec.

PÉRIODE DE LA PROPOSITION PERMANENTE:

Du 26 mars 2015 au 31 mars 2016, divisée en treize (13) périodes de quatre (4) semaines.

Note: Des offres devront être déposées pour chacune des périodes, selon un calendrier de fermeture pré-établi (voir Annexe "B").

LIVRAISON:

LIVRAISON MDN-STJ (Divers sites)		
Adresses de livraison	Heures de livraison et particularités	
Ministère de la Défense nationale	Lundi au vendredi entre 7h30AM et 11h30AM	
Garnison St-Jean		
Chemin Grand Bernier Sud	NOTE:	
Édifice général Jean-Victor Allard "Méga"	Livraison sur des palettes de 48" de long, 40"	
St-Jean sur Richelieu (Québec)	de large et 48" de haut. Les produits seront	
J0J 1R0	placés de façon adéquate et sécuritaire.	
Porte H-114	AUCUNE LIVRAISON EN DEHORS DE CES HEURES NE SERA ACCEPTÉE	
Ministère de la Défense nationale	Mardi et Jeudi entre 7h30AM et 11h30AM	
Centre d'Entraînement de l'Estrie		
Farhnam	AUCUNE LIVRAISON EN DEHORS DE	
Att: Edifice 10	CES HEURES NE SERA ACCEPTÉE	
1111, rue Principale Ouest		
Farnham (Québec)		
J2N 2X9		
Ministère de la Défense nationale	Mardi entre 7h30AM et 11h30AM	
Garnison St-Hubert		
51-ième Bataillon de Service du Canada		

W3380-14K030/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

mtr105

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W3380-14K030

MTR-4-37304

LIVRAISON MDN-STJ (Divers sites)		
Adresses de livraison	Heures de livraison et particularités	
Pavillon 2, Porte 117	Possibilité d'une deuxième livraison lors	
rue Longue-Pointe	d'exercices.	
Saint-Hubert (Québec)		
J0J 1R0	AUCUNE LIVRAISON EN DEHORS DE	
	CES HEURES NE SERA ACCEPTÉE	

Délais des demandes:

Le représentant du MDN placera les commandes au plus tard vingt-quatre (24) heures avant la date de livraison.

Services d'urgence:

En tout temps pendant la durée de l'offre à commandes, lors de demande "urgente", le ou les proposant (s) devront s'engager à fournir les biens dans les douze (12) heures suivant la réception d'une commande subséquente à l'offre à commande.

Frais de transport:

Le fournisseur a l'obligation d'indiquer sur chacune de leurs factures les frais de transport relié à chaque commande subséquente à l'offre à commande. Aucune surcharge monétaire pour les frais d'essence ne sera payée.

Commande:

Les commandes doivent être faites par commande subséquente (Formulaire TPSGC-942), par appel téléphonique ou par courriel.

INSTRUCTIONS SPÉCIALES:

Rupture de stock:

Aucun produit substitut ne sera accepté sans autorisation préalable du représentant du Ministère de la Défense nationale.

Livraison:

Tous les produits de fruits et légumes seront livrés dans les boites, contenant ou sacs originaux, aucun vrac, aucun repack (ré-emballage) ne sera acceptés. Les produits non reçus dans leur emballage originale ou en vrac seront refusés et retournés

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier

W3380-14K030 MTR-4-37304

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

mtr105

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Transport de marchandises :

Les véhicules affectés au transport d'aliment doivent être adaptés à cet usage et maintenus dans un état d'entretien, de propreté et de salubrité convenant à la nature du produit transporté. La marchandise livrée doit être dans un état convenable, sinon la marchandise sera refusée.

Facturation:

Une facture distincte devra être émise pour chaque commande. Si le client demande des quantités supplémentaires ou d'autres articles alors qu'une autre demande est en cours de traitement, cette nouvelle demande ne sera pas ajoutée à la commande initiale et devra être facturée séparément, même si la date et l'adresse de livraison sont identiques.

Lors de leur livraison, les produits en rupture de stock devront être facturés en référence à la commande originale les concernant et ne devront pas être incorporés à une autre commande.

La facture originale devra obligatoirement accompagner la livraison des marchandises, à chaque site de livraison.

Toute erreur dans la facturation devra immédiatement être rectifiée avant que le représentant du Ministère de la Défense nationale accepte la marchandise.

IMPORTANT: Prenez note que sur chaque facture, l'adresse où a été effectuée la livraison devra être mentionnée afin de permettre l'identification de chaque cuisine/site.

Adresses de facturation:

Pour St-Jean et Farnham:

Défense nationale Service de l'Alimentation Garnison St-Jean Édifice Jean-Victor-Allard C.P. 100, succursale Bureau-chef Richelain (Québec) J0J 1R0 Solicitation No. - N° de l'invitation

W3380-14K030/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W3380-14K030

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

MTR-4-37304

Buyer ID - Id de l'acheteur

mtr105

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Pour St-Hubert:

Défense nationale 51 Bns du Canada Garnison St-Hubert 51e Bataillon de Service du Canada Pavillon 2, rue Longue-Pointe St-Hubert (Québec) J0J 1R0

OUANTITÉS:

Les quantités estimatives pour chacun des articles requis se retrouvent à l'Annexe B - Document de travail - Liste de produits.

PORTÉE APPROXIMATIVE DE LA PROPOSITION PERMANENTE:

La portée approximative de la proposition permanente est de \$285,138.00 (taxes incluses) pour la période du 26 mars 2015 au 31 mars 2016 inclusivement.

DISPOSITIONS RELATIVES À L'INTÉGRITÉ:

Les offrants doivent fournir une liste de noms ou toute autre documentation connexe, selon les besoins, conformément à l'article 01 des instructions uniformisées 2006.

ACCORDS:

"Pour ce besoin, une préférence est accordée aux produits et (ou) services canadiens."

3. Exigences relatives à la sécurité

Cette offre à commandes ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

4. Compte rendu

Après l'émission d'une offre à commandes, les offrants peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Les offrants devraient en faire la demande au responsable de l'offre à commandes dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

Amd. No. - N° de la modif.

 $\begin{array}{c} \text{Buyer ID - Id de I'acheteur} \\ mtr 105 \end{array}$

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W3380-14K030

MTR-4-37304

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande d'offres à commandes (DOC) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat

(https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-unifo rmisées-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les offrants qui présentent une offre s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la DOC et acceptent les clauses et les conditions de l'offre à commandes et du ou des contrats subséquents.

2006 (2014-09-25) Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, sont incorporées par renvoi à la DOC et en font partie intégrante.

2. Présentation des offres

Les offres doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard aux dates de clôture mentionnées à la page Calendrier de fermeture du Document de travail (Annexe B).

Vous devrez faire parvenir votre offre (par courrier ou télécopieur) avant la date et l'heure de fermeture:

Par courrier, à l'adresse suivante:

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Direction des Approvisionnements et rémunération Région du Québec 800 rue de la Gauchetière Ouest, Local 7300 Montréal, Québec H5A 1L6

Par télécopieur, au numéro: (514) 496-3822

Lorsque votre offre aura été complétée et transmise par courrier ou par télécopieur, il vous est demandé de transmettre une copie du Document de travail (fichier Excel) utilisé, par courrier électronique, à l'adresse suivante:

Que Alimentation Soum is sions Mtl. Que Food Supply Tenders Mtl @tpsgc-pwgsc.gc. ca

Solicitation No. - N° de l'invitation W3380-14K030/A Client Ref. No. - N° de réf. du client

W3380-14K030

Amd. No. - N° de la modif.

 $\begin{array}{c} \text{Buyer ID - Id de l'acheteur} \\ mtr 105 \end{array}$

File No. - N° du dossier MTR-4-37304 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

3. Demandes de renseignements - demande d'offres à commandes

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit au responsable de l'offre à commandes au moins sept (7) jours civils avant la date de clôture de la demande d'offres à commandes (DOC). Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les offrants devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la DOC auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère «exclusif» doivent porter clairement la mention «exclusif» vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention «exclusif» feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander à l'offrant de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les offrants. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les offrants.

4. Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes seront interprétés et régis selon les lois en vigueur au Québec et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les offrants peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur offre ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les offrants acceptent les lois applicables indiquées.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur mtr105

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W3380-14K030 MTR-4-37304

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES

1. Instructions pour la préparation des offres

Le Canada demande que les offrants fournissent leur offre en sections distinctes, comme suit:

Section I : offre financière (une (1) copie papier *et* une (1) copie électronique par courriel)

Section II: attestations (une (1) copie papier).

En cas d'incompatibilité entre le libellé de la copie électronique et de la copie papier, le libellé de la copie papier l'emportera sur celui de la copie électronique.

Les prix doivent figurer dans l'offre financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de l'offre.

Le Canada demande que les offrants suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur offre.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande d'offres à commandes.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement Politique d'achats cologiques

http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.ht ml). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les offrants devraient:

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et/ou contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Section I: Offre financière

Les offrants doivent présenter leur offre financière en conformité avec l'annexe B, Document de travail - Liste de produits. Le montant total de la taxe sur les produits et les services ou de la taxe sur la vente harmonisée doit être indiqué séparément, s'il y a lieu.

Solicitation No. - N $^{\circ}$ de l'invitation W3380-14K030/A Client Ref. No. - N $^{\circ}$ de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur mtr105

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

File No. - N° du dossier MTR-4-37304

W3380-14K030 MTR-4-37304

Il est demandé aux offrants de transmettre un (1) exemplaire papier par courrier ou par télécopieur et une (1) copie électronique en version Excel par courrier électronique à l'adresse suivante: **QueAlimentationSoumissionsMtl.QueFoodSupplyTendersMtl@tpsgc-pwgsc.gc.ca**

Annexe B - Document de travail (fichier Excel)

Ce document comprend le calendrier de fermeture ainsi que les pages de fermeture et listes de produits pour chacune des périodes.

Le calendrier de fermeture précise les dates de fermeture de chacune des périodes. Il est important d'utiliser la page de fermeture correspondant à la période visée par l'offre.

Les offrants devront compléter la Liste de produits sur le fichier Excel et s'assurer qu'elle est conforme et contient toutes les informations demandées.

Cette liste, une fois imprimée, sera envoyée, par télécopieur ou par courrier, avec les autres documents requis, avant d'être retransmise par courrier électronique à l'adresse indiquée ci-haut.

Document de clauses et conditions (format PDF)

Les offrants s'assureront de retourner toutes les pages du document nécessitant des informations et/ou des signatures, ainsi que tout autre document demandé. Ces pages devront accompagner chaque offre.

Paiement par carte de crédit

a)	() les cartes d'achat du gouvernement du Canada (cartes de crédit) seront
	acceptées pour le paiement des commandes subséquentes à l'offre à commandes

Les cartes de crédit suivantes sont acceptées : VISA _____
Master Card _____

b) () les cartes d'achat du gouvernement du Canada (cartes de crédit) ne seront pas acceptées pour le paiement des commandes subséquentes à l'offre à commandes.

L'offrant n'est pas obligé d'accepter les paiements par carte de crédit.

Le Canada demande que les offrants complètent l'une des suivantes :

L'acceptation du paiement par carte de crédit des commandes ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

 $\begin{array}{l} \hbox{Buyer ID - Id de I'acheteur} \\ mtr 105 \end{array}$

File No. - N° du dossier

MTR-4-37304

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Section II: Attestations

W3380-14K030

Les offrants doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1. Procédures d'évaluation

- a) Les offres seront évaluées par rapport à l'ensemble du besoin de la demande d'offre à commandes, incluant les critères d'évaluation financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les offres.
- c) L'équipe d'évaluation devra d'abord déterminer si deux (2) offres ou plus sont accompagnées d'une attestation valide de contenu canadien. Si c'est le cas, seulement les offres accompagnées d'une attestation valide seront évaluées selon le processus d'évaluation, sinon toutes les offres reçues seront évaluées. Si des offres accompagnées d'une attestation valide sont déclarées non recevables, ou sont retirées, et qu'il reste moins de trois offres recevables accompagnées d'une attestation valide, l'équipe poursuivra l'évaluation des offres accompagnées d'une attestation valide. Si toutes les offres accompagnées d'une attestation valide. Si toutes les offres accompagnées d'une attestation valides, ou sont retirées, alors toutes les autres offres reçues seront évaluées.

1.1 Évaluation financière

L'évaluation des offres portera sur le **prix global** de tous les articles, selon les quantités estimées.

1.1.1 Évaluation du prix

Le prix de l'offre sera évalué en dollars canadiens, excluant la taxe sur les produits et services ou la taxe de vente harmonisée, FAB destination, incluant les droits de douane et les taxes d'accise canadiens.

- 1. Le prix de l'offre sera évalué comme suit :
- a) les offrants établis au Canada doivent proposer des prix fermes, les droits de douane et les taxes d'accise canadiens compris, et la taxe sur les produits et services (TPS) ou la taxe de vente harmonisée (TVH) exclue.
- b) les offrants établis à l'étranger doivent proposer des prix fermes, les droits de douane, et les taxes d'accise canadiens, et la TPS ou la TVH exclus. Les droits de

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W3380-14K030

Amd. No. - N $^{\circ}$ de la modif.

 $\begin{array}{c} \text{Buyer ID - Id de I'acheteur} \\ mtr 105 \end{array}$

File No. - N° du dossier

MTR-4-37304

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

douane et les taxes d'accise canadiens payables par le Canada seront ajoutés, à des fins d'évaluation seulement, aux prix présentés par les offrants établis à l'étranger.

- 2. Sauf lorsque la demande d'offres à commandes (DOC) précise que les offres doivent être soumises en dollars canadiens, les offres soumises en devises étrangères seront converties en dollars canadiens pour les besoins de l'évaluation. Pour les offres soumises en devises étrangères, le taux indiqué par la Banque du Canada en vigueur à la date de clôture de la DOC, ou à une autre date précisée dans la DOC, sera utilisé comme facteur de conversion.
- 3. Bien que le Canada se réserve le droit d'émettre l'offre à commandes FAB usine ou FAB destination, le Canada demande que les offrants proposent des prix FAB usine ou point d'expédition et FAB destination. Les offres seront évaluées sur une base FAB destination

4. Pour les fins de la DOC, les offrants qui ont une adresse au Canada sont considérés comme étant des offrants établis au Canada, et les offrants qui ont une adresse à l'extérieur du Canada sont considérés comme étant des offrants établis à l'étranger.

2. Méthode de Sélection

2.1 Méthode de sélection - Articles multiples

L'offre doit respecter les exigences de la demande d'offres à commandes et satisfaire à tous les critères d'évaluation obligatoires pour être déclarée recevable. La recommandation pour l'attribution d'une offre à commandes se fera en fonction de l'offre recevable la plus basse **globalement.**

Le respect des marques et formats demandés par le client sera pris en considération lors de l'évaluation.

File No. - N° du dossier

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur mtr105

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du c W3380-14K030 MTR-4-37304 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

Les offrants doivent fournir les attestations et les renseignements connexes exigés pour qu'une offre à commandes leur soit émise.

Les attestations que les offrants remettent au Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une offre non recevable, aura le droit de mettre de côté une offre à commandes, ou de mettre l'entrepreneur en défaut à remplir l'une de ses obligations prévues dans le cadre de tous contrats subséquents, s'il est établi qu'une attestation de l'offrant est fausse, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des offres, pendant la période de l'offre à commandes, ou pendant la durée du contrat.

Le responsable de l'offre à commandes aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations de l'offrant. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par le responsable de l'offre à commandes, l'offre peut être déclarée non recevable ou pourrait entraîner la mise de côté de l'offre à commandes ou constituer un manquement aux termes du contrat.

1. Attestations obligatoires préalables à l'émission d'une offre à commandes

1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - renseignements connexes

En présentant une offre, l'offrant atteste que l'offrant et ses affiliés respectent les dispositions stipulées à l'article 01 Dispositions relatives à l'intégrité - offre, des instructions uniformisées 2006. Les renseignements connexes, tel que requis aux dispositions relatives à l'intégrité, assisteront le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

1.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation d'offre

En présentant une offre, l'offrant atteste que l'offrant, et tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des " soumissionnaires à admissibilité limitée " (http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) - Travail.

Le Canada aura le droit de déclarer une offre non recevable ou de mettre de côté l'offre à commandes, si l'offrant, ou tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, figure dans la liste des " soumissionnaires à admissibilité limitée " du PCF au moment d'émettre l'offre à commandes ou durant la période de l'offre à commandes.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W3380-14K030

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur mtr105

File No. - N° du dossier

MTR-4-37304

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Le Canada aura aussi le droit de résilier la commande subséquente pour manquement si l'entrepreneur ou tout membre de la coentreprise si l'entrepreneur est une coentreprise, figure dans la liste des " soumissionnaires à admissibilité limitée " du PCF pendant la durée du contrat.

L'offrant doit fournir au responsable de l'offre à commandes l'annexe intitulée Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation remplie avant l'émission de l'offre à commandes. Si l'offrant est une coentreprise, l'offrant doit fournir au responsable de l'offre à commandes l'annexe intitulée Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation remplie pour chaque membre de la coentreprise.

2. Attestations additionnelles préalables à l'émission d'une offre à commandes

Les offrants doivent fournir les attestations tel qu'indiqué ci-dessous:

2.1 Attestation du contenu canadien

Les attestations énumérées ci-dessous devraient être remplies et fournies avec l'offre mais elles peuvent être fournies plus tard. Si l'une de ces attestations n'est pas remplie et fournie tel que demandé, le responsable de l'offre à commandes informera l'offrant du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de se conformer à la demande du responsable de l'offre à commandes et de fournir les attestations dans le délai prévu, l'offre sera déclarée non recevable.

2.1.1 Clause du Guide des CCUA

A3050T (2010/01/11) Définition du contenu canadien.

Cet achat est conditionnellement limité aux produits canadiens.

Sous réserve des procédures d'évaluation contenues dans la demande de soumissions, les soumissionnaires reconnaissent que seulement les soumissions accompagnées d'une attestation à l'effet que le ou les produits offerts sont des produits canadiens, tel qu'il est défini dans la clause A3050T, peuvent être considérées.

Le défaut de fournir cette attestation remplie avec la soumission aura pour conséquence que le ou les produits offerts seront traités comme des produits non-canadiens.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W3380-14K030

Amd. No. - N° de la modif.

 $\begin{array}{l} \text{Buyer ID - Id de l'acheteur} \\ mtr 105 \end{array}$

File No. - N° du dossier

MTR-4-37304

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Le soumissionnaire atteste que :

() au moins 80 p. 100 du prix total de la soumission correspond à des produits canadiens tel qu'il est défini au paragraphe 1 de la clause A3050T.

Pour de plus amples renseignements afin de déterminer le contenu canadien de plusieurs produits, plusieurs services ou une combinaison de produits et de services, consulter l'Annexe 3.6(9), Exemple 2 du Guide des approvisionnements

PARTIE 6 - OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

A. OFFRE À COMMANDES

1. Offre

1.1 L'offrant offre de remplir le besoin conformément au besoin reproduit à l'annexe A, Besoin et à l'annexe B - Liste de produits.

2. Exigences relatives à la sécurité

2.1 Cette offre à commandes ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

3. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans l'offre à commandes et contrat(s) subséquent(s) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat

(https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

3.1 Conditions générales

<u>2005</u> (2014-09-25), Conditions générales - offres à commandes - biens ou services, s'appliquent à la présente offre à commandes et en font partie intégrante.

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur

mtr105

Client Ref. No. - N° de réf. du client

.

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W3380-14K030

MTR-4-37304

4. Durée de l'offre à commandes

4.1 Période de l'offre à commandes

Des commandes subséquentes à l'offre à commandes pourront être placées <u>pendant la période</u> <u>précisée au document d'autorisation de passer une offre à commandes et des commandes subséquentes)</u>, tel que détaillée à l'Annexe B.

5. Responsables

5.1 Responsable de l'offre à commande:

Le responsable de l'offre à commande est:

Jonathan Hamel
Agent d'approvisionnement
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Direction générale des Approvisionnements
800 rue de la Gauchetière Ouest, Local 7300
Montréal, Ouébec H5A 1L6

Téléphone: (514) 496-3481 Télécopieur: 514) 496-3822

Courriel: jonathan.hamel@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Le responsable de l'offre à commandes est chargé de l'émission de l'offre à commandes et de son administration et de sa révision, s'il y a lieu. En tant qu'autorité contractante, il est responsable de toute question contractuelle liée aux commandes subséquentes à l'offre à commandes passées par tout utilisateur désigné.

5.2 Représentants de l'offrant

Nom et numéro	de téléphone	de la personne	avec qui con	nmuniquer
---------------	--------------	----------------	--------------	-----------

Renseignements generaux
Nom:
No de téléphone :
No de télécopieur :

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur mtr105

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier

W3380-14K030

MTR-4-37304

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Courriel:	
Suivi de la livraison	
Nom:	-
No de téléphone :	
No de télécopieur :	
Courriel:	

6. Utilisateurs désignés

L'utilisateur désigné autorisé à passer des commandes subséquentes à l'offre à commandes est: Ministère de la Défense Nationale - Garnison St-Jean, Farnham et St-Hubert

7. Instrument de commande

Les travaux seront autorisés ou confirmés par l'utilisateur désigné par l'entremise du formulaire PWGSC-TPSGC 942, "Commande subséquente à une offre à commande" ou une version électronique.

8. Limite des commandes subséquentes

Les commandes individuelles subséquentes à l'offre à commandes ne doivent pas dépasser 25% du coût total estimatif de l'offre à commandes ou \$40,000.00, le montant le moins élevé étant retenu. (Le montant sera déterminé à l'émission de chaque "Autorisation de passer une offre à commandes et des commandes subséquentes).

9. Limitation financière - totale

Le coût total, pour le Canada, des offres à commandes découlant de cette proposition permanente ne doit pas dépasser le montant de \$285,138.00 (TPS, TVQ incluses), sauf autorisation écrite de l'autorité contractante.

Le montant de chacune des offres à commandes subséquentes sera établi lors de l'octroi, pour chacune des périodes mentionnées au calendrier.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W3380-14K030

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur mtr105

File No. - N° du dossier

MTR-4-37304

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

10. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur la liste.

- a) la commande subséquente à l'offre à commandes, incluant les annexes;
- b) les articles de l'offre à commandes;
- c) les conditions générales 2005 (2014-09-25) Conditions générales offres à commandes biens ou services;
- d) les conditions générales 2010A (2014-11-27) Conditions générales biens (complexité moyenne)
- e) Annexe " A ", Besoin;
- f) Annexe "B", Annexe de l'offre à commandes;
- h) l'offre de l'offrant en date du ______.

11. Attestations

11.1 Conformité

Le respect continu des attestations fournies par l'offrant avec son offre ainsi que la coopération constante quant aux renseignements connexes sont des conditions d'émission de l'offre à commandes (OC). Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée de l'offre à commandes et de tout contrat subséquent qui serait en vigueur au-delà de la période de l'OC. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'offrant ou à fournir les renseignements connexes, ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec son offre comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier tout contrat subséquent pour manquement et de mettre de côté l'offre à commandes.

11.2 Clause du guide des CCUA:

M3060C (2008-05-12) Attestation du contenu canadien

12. Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes doivent être interprétés et régis selon les lois en vigueur au Québec et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Buyer ID - Id de l'acheteur mtr105

File No. - N° du dossier

MTR-4-37304

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent et font partie intégrante de tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

1. Besoin

W3380-14K030

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits dans la commande subséquente à l'offre à commandes.

2. Clauses et conditions uniformisées

2.1 Conditions générales

2010A (2014-11-27) Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

L'article 16, Intérêt sur les comptes en souffrance de 2010A (2014-11-27) Conditions générales - biens (complexité moyenne) ne s'applique pas aux paiements faits par carte de crédit au point de vente.

3. Durée du contrat

3.1 Date de livraison

La livraison doit être complétée conformément à la commande subséquente à l'offre à commandes.

3.2 Livraison de produits réfrigérés ou congelés

Les produits réfrigérés ou congelés doivent être livrés conformément aux normes de l'Agence canadienne d'inspection des aliments qui stipulent que les produits congelés doivent être maintenus à une température de -18°C ou plus basse, et que les produits réfrigérés doivent être maintenus entre 4°C et 1°C jusqu'à leur livraison. Tous les produits réfrigérés ou congelés doivent être livrés dans des véhicules réfrigérés et ils ne doivent porter aucun signe de détérioration. Les produits congelés ne doivent pas avoir été congelés plus de 90 jours depuis la date de leur transformation.

3.3 Responsabilité en cas de produits défectueux:

Si un article provenant d'un entrepreneur est brisé ou endommagé, le prochain envoi de marchandises à la Couronne se fera aux frais de l'entrepreneur.

Solicitation No. - N° de l'invitation W3380-14K030/A Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

 $\begin{array}{c} \text{Buyer ID - Id de l'acheteur} \\ mtr 105 \end{array}$

File No. - N° du dossier

MTR-4-37304

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

S'il est déterminé suivant l'acceptation du produit et au cours de son utilisation que ce dernier ne répond pas à la description faite à l'achat, ni aux normes ou aux stipulations mentionnées, l'entrepreneur se verra contraint d'accepter de reprendre le reste des articles défectueux à ses frais et d'offrir un rabais sur le prix du produit en fonction de l'importance de la défectuosité. En outre, la Couronne pourra avoir recours aux dispositions prévues dans les Termes et conditions générales de TPSGC.

4. Paiement

W3380-14K030

4.1 Base de paiement

Pour la période mentionnée de l'offre à commandes, vous serez payé sur la base de prix unitaires fermes, tel que détaillés à l'annexe B - Liste de produits.

4.2 Paiement unique

Le Canada paiera l'entrepreneur lorsque les travaux seront complétés et livrés conformément aux dispositions de paiement du contrat si :

- a) une facture exacte et complète ainsi que tout autre document exigé par le contrat ont été soumis conformément aux instructions de facturation prévues au contrat;
- b) tous ces documents ont été vérifiés par le Canada;
- c) les travaux livrés ont été acceptés par le Canada.

4.3 Clause du guide des CCUA

C2000C (2007/11/30), Taxes - entrepreneur établi à l'étranger

5. Instructions pour la facturation

L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé «Présentation des factures» des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.

6. Assurances

Clause du guide des CCUA G1005C (2008/05/12), Assurances

Solicitation No. - N° de l'invitation

W3380-14K030/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W3380-14K030

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

MTR-4-37304

Buyer ID - Id de l'acheteur

mtr105

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

7. Clauses du guide des CCUA

A9006C (2012/07/16), Contrat de défense B7500C (2006/06/16), Marchandises excédentaires

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

mtr105

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W3380-14K030

File No. - N° du dossier MTR-4-37304

ANNEXE A

BESOIN

DESCRIPTION:

Cette demande d'offre à commandes individuelle régionale (OCIR) consiste à fournir, au fur et à mesure des commandes, des fruits et légumes frais.

LIVRAISON:

LIVRAISON MDN-STJ (Divers sites)		
Adresses de livraison	Heures de livraison et particularités	
Ministère de la Défense nationale	Lundi au vendredi entre 7h30AM et 11h30AM	
Garnison St-Jean		
Chemin Grand Bernier Sud	NOTE:	
Édifice général Jean-Victor Allard "Méga"	Livraison sur des palettes de 48" de long, 40"	
St-Jean sur Richelieu (Québec)	de large et 48" de haut. Les produits seront	
JOJ 1RO	placés de façon adéquate et sécuritaire.	
Porte H-114	AUCUNE LIVRAISON EN DEHORS DE	
	CES HEURES NE SERA ACCEPTÉE	
Ministère de la Défense nationale	Mardi et Jeudi entre 7h30AM et 11h30AM	
Centre d'Entraînement de l'Estrie		
Farhnam	AUCUNE LIVRAISON EN DEHORS DE	
Att: Edifice 10	CES HEURES NE SERA ACCEPTÉE	
1111, rue Principale Ouest		
Farnham (Québec)		
J2N 2X9		
Ministère de la Défense nationale	Mardi entre 7h30AM et 11h30AM	
Garnison St-Hubert		
51-ième Bataillon de Service du Canada	Possibilité d'une deuxième livraison lors	
Pavillon 2, Porte 117	d'exercices.	
rue Longue-Pointe		
Saint-Hubert (Québec)	AUCUNE LIVRAISON EN DEHORS DE	
J0J 1R0	CES HEURES NE SERA ACCEPTÉE	

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W3380-14K030 MTR-4-37304

Amd. No. - N° de la modif.

File No - No du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur

mtr105

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Délais des demandes:

Le représentant du MDN placera les commandes au plus tard vingt-quatre (24) heures avant la date de livraison.

Services d'urgence:

En tout temps pendant la durée de l'offre à commandes, lors de demande "urgente", le ou les proposant (s) devront s'engager à fournir les biens dans les douze (12) heures suivant la réception d'une commande subséquente à l'offre à commande.

Frais de transport:

Le fournisseur a l'obligation d'indiquer sur chacune de leurs factures les frais de transport relié à chaque commande subséquente à l'offre à commande. Aucune surcharge monétaire pour les frais d'essence ne sera payée.

Commande:

Les commandes doivent être faites par commande subséquente (Formulaire TPSGC-942), par appel téléphonique ou par courriel.

INSTRUCTIONS SPÉCIALES:

Rupture de stock:

Aucun produit substitut ne sera accepté sans autorisation préalable du représentant du Ministère de la Défense nationale.

Livraison:

Tous les produits de fruits et légumes seront livrés dans les boites, contenant ou sacs originaux, aucun vrac, aucun repack (ré-emballage) ne sera acceptés. Les produits non reçus dans leur emballage originale ou en vrac seront refusés et retournés

Transport de marchandises :

Les véhicules affectés au transport d'aliment doivent être adaptés à cet usage et maintenus dans un état d'entretien, de propreté et de salubrité convenant à la nature du produit transporté. La marchandise livrée doit être dans un état convenable, sinon la marchandise sera refusée.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

File No. - N° du dossier

mtr105

W3380-14K030

MTR-4-37304

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Facturation:

Une facture distincte devra être émise pour chaque commande. Si le client demande des quantités supplémentaires ou d'autres articles alors qu'une autre demande est en cours de traitement, cette nouvelle demande ne sera pas ajoutée à la commande initiale et devra être facturée séparément, même si la date et l'adresse de livraison sont identiques.

Lors de leur livraison, les produits en rupture de stock devront être facturés en référence à la commande originale les concernant et ne devront pas être incorporés à une autre commande.

La facture originale devra obligatoirement accompagner la livraison des marchandises, à chaque site de livraison.

Toute erreur dans la facturation devra immédiatement être rectifiée avant que le représentant du Ministère de la Défense nationale accepte la marchandise.

IMPORTANT: Prenez note que sur chaque facture, l'adresse où a été effectuée la livraison devra être mentionnée afin de permettre l'identification de chaque cuisine/site.

Adresses de facturation:

Pour St-Jean et Farnham:

Défense nationale Service de l'Alimentation Garnison St-Jean Édifice Jean-Victor-Allard C.P. 100, succursale Bureau-chef Richelain (Québec) J0J 1R0

Pour St-Hubert:

Défense nationale 51 Bns du Canada Garnison St-Hubert 51e Bataillon de Service du Canada Pavillon 2, rue Longue-Pointe St-Hubert (Québec) J0J 1R0 Solicitation No. - N° de l'invitation

W3380-14K030/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W3380-14K030

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

MTR-4-37304

Buyer ID - Id de l'acheteur

mtr105

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

ANNEXE B

ANNEXE DE L'OFFRE À COMMANDES (Annexée)